



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

adoption

Question écrite n° 85703

Texte de la question

M. Georges Colombier attire l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur la mise en place de l'Agence française de l'adoption (AFA) créée par la loi du 4 juillet 2005 portant réforme de l'adoption. Les démarches d'adoption de nombreuses familles en faveur de l'adoption internationale dépendent de la mise en place de cette agence. Il le remercie de bien vouloir lui préciser le calendrier de mise en oeuvre de l'AFA.

Données clés

Auteur : [M. Georges Colombier](#)

Circonscription : Isère (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 85703

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 février 2006, page 1493